

Présentation brève et synthétique

Budget 2021



L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

SOMMAIRE

- 1- Vue d'ensemble du Budget 2021
- 2- Présentation du Budget Général
 - a) Priorité du budget
 - b) Endettement
 - c) Fiscalité
 - d) Ratios
 - e) Personnel
- 3- Présentation du Budget « Locations assujetties à la TVA »
- 4- Présentation du Budget « Lotissement des Charmes »
- 5- Présentation du Budget ZAC « Cœur de Ville »
- 6- Présentation du Budget « SITE 44 »
- 7- Présentation du Budget « Côteau des Justices »
- 8- Présentation du Budget Régie « Production Energie Photovoltaïque »
- 9- Présentation du Budget Régie « Production Production Bois »

Le budget 2021 de la Ville de Nueil-Les-Aubiers comprend des dépenses (charges de fonctionnement, dépenses d'investissement, remboursements liés à la dette) ainsi que des recettes (fiscalité directe et indirecte, dotations de l'Etat, subventions, autres recettes). Il est élaboré puis exécuté dans le cadre d'une procédure annuelle jalonnée par les étapes suivantes :

- 27 janvier : Débat d'orientations budgétaires 2021
- 31 mars : Budget primitif 2021 et vote des comptes administratifs 2020
- Le budget est voté par le Conseil Municipal.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 : Exécution du budget 2021 voté.

1- Vue d'ensemble du Budget 2021

Le vote d'un budget communal répond à quelques principes :

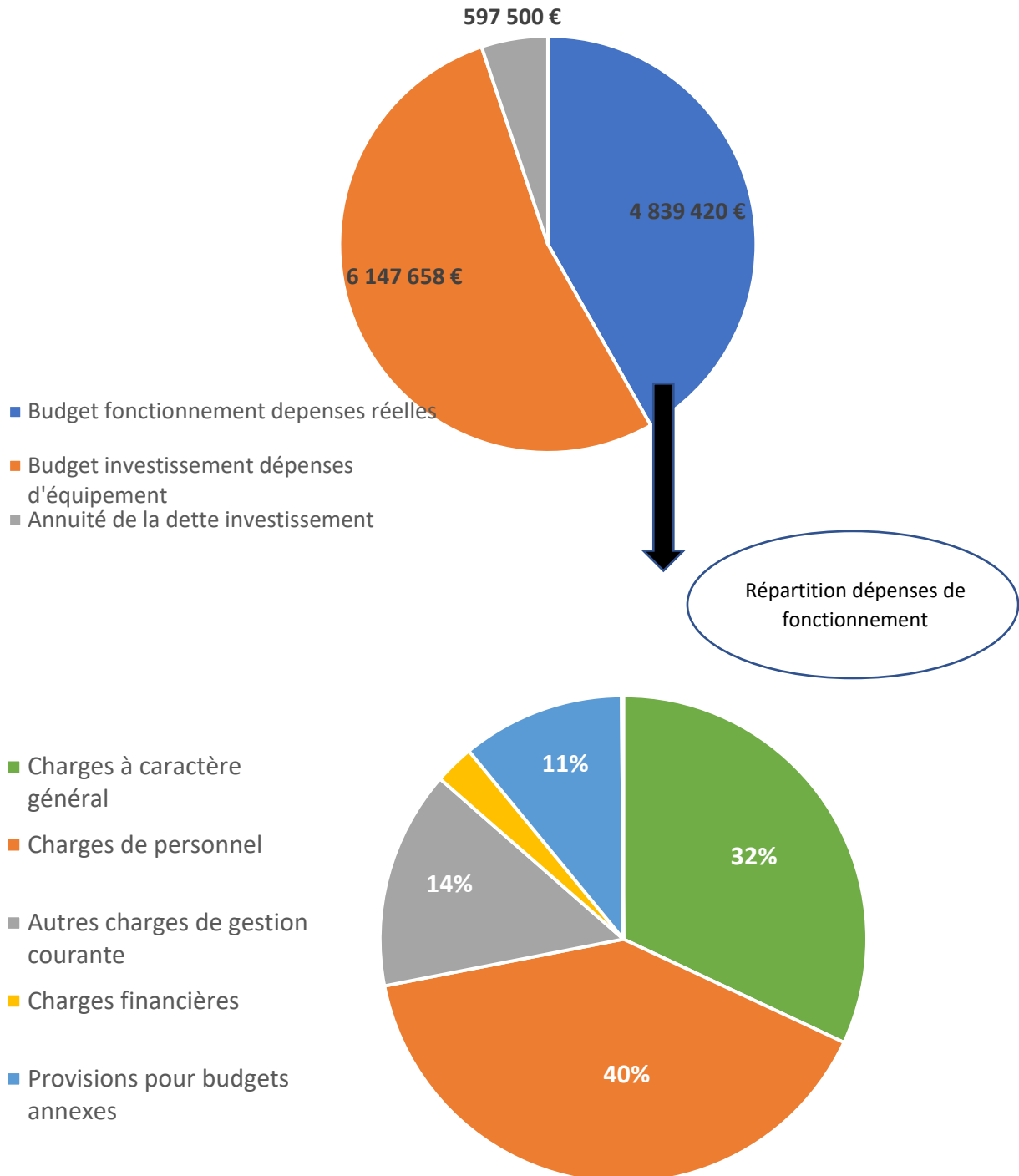
- 1- Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit en principe être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Pour la ville de Nueil-Les-Aubiers, le budget a été voté le 31 mars 2021.
- 2- Le Ville de Nueil-Les-Aubiers dispose de 8 budgets :
 - Le budget principal
 - Le budget annexe Locations Assujetties à la TVA
 - Le budget annexe Lotissement des Charmes
 - Le budget annexe Coteau des Justices
 - Le budget annexe Zac Cœur de Ville
 - Le budget annexe Site 44
 - Le budget Régie Production Chaleur Bois
 - Le budget Régie Production Energie Photovoltaïque
- 3- Chaque budget est obligatoirement équilibré en fonctionnement et en investissement. Il respecte également les principes budgétaires de sincérité, d'annualité, d'unité et d'universalité.
- 4- Chaque budget couvre obligatoirement le remboursement du capital de la dette par des ressources propres suffisantes à son fonctionnement (épargne ou autofinancement).
- 5- La ville ne peut pas emprunter pour financer les dépenses de fonctionnement. L'emprunt est une ressource destinée uniquement au financement de ses dépenses d'investissement.

Présentation consolidée des budgets

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	7 168 396,22 €	7 168 396,22 €	6 798 658 €	6 798 658 €
Budget Locations Assujetties à la TVA	154 495 €	154 495 €	163 281,39 €	163 281,39 €
Budget Lotissement des Charmes	159 600 €	159 600 €	223 063,58 €	223 063,58 €
Budget Coteau des Justices	962 813,51 €	962 813,51 €	827 813,51 €	827 813,51 €
Budget ZAC Cœur de Ville	2 345 419,08 €	2 345 419,08 €	2 031 219,08 €	2 031 219,08 €
Budget Site 44	1 019 111,40 €	1 019 111,40 €	872 911,40 €	872 911,40 €
Budget Production Chaleur Bois	246 575,57 €	246 575,57 €	133 699,57 €	133 699,57 €
Budget Production Energie Photovoltaïque	66 305,36 €	66 305,36 €	73 994,99 €	73 994,99 €
TOTAL CONSOLIDÉ	12 122 716,14€	12 122 716,14€	11 124 641,52€	11 124 641,52€

2-Présentation du Budget principal 2021

Le budget principal de la Ville de Nueil-Les-Aubiers pour 2021 s'élève à 11 584 578 € (*dépenses réelles*). Il est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.



a) Priorité du budget 2021 de la ville de Nueil-Les-Aubiers :

- Axe 1 : accompagner le développement de la commune

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
Bâtiments	Programme d'entretien pluriannuel	100.000	Acquisitions foncières ou immobilières	Etudes, honoraires Terrains (Les Aures, Baron...) Imm Lion d'Or	90 000
Voirie	Programme d'entretien pluriannuel	90.000	Budget annexe LATVA (dont salles communales)	Belle-Arrivée : enveloppe prévisionnelle Salle Virollet Ad'AP divers sites Imm.2 places des Justices (désamiantage et couverture)	110 000
Espaces verts	Programme d'entretien récurrent	80.000	Construction/ Habitat	Prime aide renouvellement urbain PARU Participation projet habitat jeunes (DSH) Viabilité terrain Marolleau chemin Chausseraie Réfection logements St-Hubert (MOE) Projet rénovation Maison Béraud (MOE) Projet rénovation immeuble Gonnord (MOE)	300 000

- Axe 2 : Offrir des services de qualité aux habitants

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
CCAS	Charges de personnel (ESF) Actions sociales, aides facultatives, prestations secours Maison France Services Divers (goûter aînés)	58.500	Achats matériels mobiliers et véhicules	Mairie, ST : enveloppe informatique, mobiliers Ecoles : env. informatique, mobiliers Matériels ST : petits matériels, drone, aérateur terrain de sport, camion benne, microtracteur	110 000
Prévention population	Plan Communal de Sauvegarde : exercice	1.000	Bâtiments	Presbytère St Melaine: régulation chauffage Eglise St-Melaine: renforcement beffroi Cabinet médical: modernisation Cantine: matériel vieillissant	85 000
CSC	Participation au fonctionnement	35.000			
OGEC	Participation au financement des écoles privées sous contrat	Autour de 300.000	Voirie et réseaux	Arrêt bus allée de la Ronde Liaison piétonne entre complexe sportif et avenue St Hubert Etude Voies circulations douces rue de l'Atlantique et liaison Vacherasse Voie circulations douces ZE Proulin	88.000
Autres associations	Enveloppe à répartir dont APE et APEL	90.000	Installations sportives	Salle Arc-en-ciel : sol sportif Salle Garenne : peinture, aménagement des abords Boulodrome aménagement	185.000

Axe 3 : Structurer notre agglomération pour le futur

Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe
Urbanisme	Coteau des Justices BA : Travaux de première phase sur première tranche	135.000 BA
Grands projets	<p>Aménagement ZAC « Cœur de Ville » : maîtrise d'œuvre et travaux viabilité espaces extérieurs 2021</p> <p>Aménager la ZAC: Secteur « Samares »</p> <p>Aménager « Site 44 – Cœur de Ville » : maîtrise d'œuvre et travaux 2021</p> <p>Nouvelle mairie : Moe et travaux 2021</p> <p>Halle « Cœur de Ville » : Moe et Travaux 2021</p> <p>Complexe Sportif « la Ronde » : Solde Moe et travaux 2021 Cloison rangements Matériels Gym Signalétique</p> <p>Stade Tuzelet /regroupement stades: Etudes, maîtrise d'oeuvre 2021, dévoiement ligne HTA, terrain synthétique</p>	<p>450.000 BA</p> <p>2 600 000 BG</p>
Projet de développement éco-touristique	Etudes et aménagements d'équipements	86.000

- Axe 4 : Améliorer et animer le cadre de vie des Nueillaubrais

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
Animations sportives Culture- Patrimoine	Promotion et portage fêtes et semaine du sport (Bienvenue au club), semaines « beach » et de la musique, promo Terre de Jeux Journée patrimoine – Soutien festival « Terre de danses » - Feu artificiel mi-juillet – Médiation culturelle pour projets artistiques, cinéma, théâtre	# 20.000	Sécurité espaces publics	Video protection Travaux mise en accessibilité Ad'AP et PAVE	pm 20.000
			Communication	Site Internet Signalétiques diverses	23.000
Animations estivales	Coordonner, Fédérer, Renforcer nos animations estivales en s'appuyant sur la dynamique « Val de Scie »	# 6.000	Espaces verts	Structures aires de jeux Illuminations de Noël Réfection toilettes publiques rue J. Maslon	78.000
			Cimetières	Reprises de concessions Cavernes cimetière nord	35.000

- Axe 5 : Préserver l'environnement et s'installer dans le développement durable

Fonctionnement			Investissement		
Secteurs	Actions	Enveloppe	Secteurs	Actions	Enveloppe
Tous secteurs (action transversale)	Chargé de mission Projet développement « Eco-touristique »	52.000	Reconquête de haies bocagères	Réalisation suite aux études diagnostic bois	5.000
	Chargé de mission Revitalisation Centres bourgs et programme « Petite Ville de Demain »		Plan de boisement	Réalisation de semis pépinières et de plantations sur propriétés communales ou « concédées », à exploiter à terme localement	
Communication	Organisation du 8 ^{ème} salon « Ecobio »	15.000			
Espaces verts	Adaptation des aménagement pour limiter les interventions manuelles et répondre aux nouvelles attentes jury régional Ville Fleurie	# 5.000	Voirie réseaux Eclairage	Modernisation réseau éclairage public (programme PEC) – Tranche 2021	40.000

b) Endettement (tous budgets confondus)

	2017 (5 730 h)	2018 (5 718 h)	2019 (5 687 h)	2020 (5 661 h)
Encours dette au 31/12	4 148 460	4 890 378	5 340 462	8 369 233
Evolution %	+ 3,35 %	+ 17,88 %	+ 9,2 %	+ 56,7 %
Annuités	665 350	538 631	490 596	571 098
<i>Dont capital</i>	582 481	456 720	405 127	471 391
<i>Dont intérêts</i>	82 869	81 911	85 469	99 707
Evolution %	+ 17,35 %	- 19 %	- 8,9 %	+ 16,4 %
<i>Taux intérêt moyen pondéré</i>	2,20 %	1,97 %	1,82 %	1,50 %
<i>Durée résiduelle moyenne pondérée</i>	9,23 ans	10,87 ans	11,5 ans	14,38 ans
Capacité désendettement	3,77 ans	3,6 ans	8,29ans (5,3 ans*)	9,4 ans (7,7 ans*)
Emprunt	600 000	1 184 000	1 789 000	2 566 000

*** Ce que serait la capacité de désendettement si l'épargne brute incluait la provision :**

Sur le Budget général sont provisionnés annuellement des montants en vue de prévoir les déficits des budgets annexes Site 44, Zac Cœur de Ville et Coteau des Justices. :

Site 44 : 203 687.32 en 2019, 113 597.50 en 2020 soit 317 284.82€

ZAC : 395 194.73€ en 2019, 81 975.51€ en 2020 soit 477 170.24€

A la clôture des budgets annexes, une reprise sur provisions (recettes réelles) interviendra pour solder ces provisions.

c) Fiscalité

- Les bases fiscales, leur évolution, les taux d'imposition

	Base nette Taxe Habitation	Evol base Taxe Habitation	Taux Taxe Habitation	Base nette Taxe Foncier Bâti	Evol base Taxe Foncier Bâti	Taux Taxe Foncier Bâti	Base nette Taxe Foncier Non Bâti	Evol base Taxe Foncier Non Bâti	Taux Taxe Foncier Non Bâti
2017	4.529.958	- 0.006 %	14.89 %	5.541.524	3.7 %	18.83 %	348.734	- 0.001 %	59.17 %
2018	4.619.524	+ 1.98 %		5.648.046	1.92 %		352.539	+ 1.08 %	
2019	4.765.718	+ 3,16 %		5.878.074	+ 4,07 %		358.827	+ 1,78 %	
2020	4 834 804	+ 1,45 %		6 014 547	+ 2,32 %		361 742	+ 0,80 %	

- L'évolution des produits de fiscalité directe

	2017	2018	2019	2020
Produit TH	674.511	687.847	709.615	719 902
Produit TFB	1.043.469	1.063.007	1.106.449	1 132 395
Produit TFNB	206.346	208.597	212.318	214 043
<u>TOTAL PRODUITS</u>	<u>1.924.326</u>	<u>1.959.451</u>	<u>2.028.382</u>	<u>2 066 340</u>
<i>Evolution</i>	<i>+ 1,7 %</i>	<i>+ 1,82 %</i>	<i>+ 3,52 %</i>	<i>+ 1,87 %</i>

d) Ratios

	2020	2019	2018	2017
Population	5661	5 687	5718	5 730
Charges fonctionnent/population	647	679	579	566
Produits imp.directs/population	670	384	352	340
Produits fonctionnement/population	834	825	786	1000
Dép.d'équipement Brut/population	522	618	263	279
Encours de la dette/population	1325	784	732	619
DGF/population	237	219	210	204

E) Personnel

	2020	2019	2018	2017
Emplois de Catégorie A	1	2	2	2
Emplois de Catégorie B	6	6	5	5
Emplois de Catégorie C (y/c postes en disponibilité)	33	34	41	42
TOTAL emplois permanents	40	41	48	49
Equivalent temps plein	33,67	34,33	36,26	36,62

3 -Présentation du Budget « Locations assujetties à la TVA » 2021

Ce budget a été créé en 2005 pour mise à disposition de structures privées de biens communaux (commerces notamment) et en 2015, ce budget gère la gestion des salles communales assujetties à la TVA.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 154 495 €.

Les dépenses de fonctionnement retracent essentiellement les fluides, les fournitures de petit équipement et toutes charges liées à l'entretien des bâtiments.

Les loyers perçus financent une partie des charges de fonctionnement. Une subvention du Budget Général vient également équilibrer la section.

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 163 281,39€.

Le projet principal en 2021 est le désamiantage et la couverture de l'immeuble 2 place des Justices.

Des mobiliers et matériels sont prévus pour les salles communales.

4 -Présentation du Budget « Lotissement des Charmes» 2021

Ce budget a été créé en 2016 pour une reprise communale par décision judiciaire d'une structure privée. Il est destiné à vendre des terrains pour constructions d'habitations.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 159 600 €.

Des ventes de parcelles sont inscrites pour 33 000€. Sinon la section retrace des opérations de stock avec la section d'investissement.

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 223 063,58€.

La section retrace des opérations de stock avec la section de fonctionnement.

5 -Présentation du Budget « ZAC Cœur de Ville» 2021

Ce budget a été créé en 2017 pour des aménagements et viabilité de ce secteur en vue de commercialiser ces terrains.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 2 345 419,08 €.

Des travaux sont prévus pour 280 000€ sur la ZAC et des travaux d'aménagement sont prévus sur le terrain samares (25 000€).

Des opérations de stock viennent compléter cette section.

En recettes est prévue une subvention d'équilibre du Budget Général de 938 319,08€ (traduite par une reprise sur provisions sur le Budget Général).

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 2 031 219,08€.

La section retrace des opérations de stock avec la section de fonctionnement.

6 -Présentation du Budget «SITE 44» 2021

Ce budget a été créé en 2017 pour mener une opération d'aménagement au 44 avenue Saint Hubert. Les lots aménagés et viabilisés sont destinés à être vendus.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 1 019 111,40 €.

Des travaux de viabilisation sont prévus pour 145 000€.

Des opérations de stock viennent compléter cette section.

En recettes est prévue une subvention d'équilibre du Budget Général de 494 211,40€ (traduite par une reprise sur provisions sur le Budget Général).

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 872 911,40€.

La section retrace des opérations de stock avec la section de fonctionnement.

7 -Présentation du Budget «Côteau des Justices» 2021

Ce budget a été créé en 2020 pour mener une opération d'aménagement du Côteau des Justices.

Ces travaux vont permettre :

- De restructurer un îlot urbain en densifiant une dent creuse et en éliminant des barres HLM disgracieuses situées à proximité de l'artère principale
- D'offrir un nouveau quartier agréable avec une ambiance urbaine marquée
- De permettre à Deux Sèvres Habitat de rendre son parc de logements plus attractif et plus adapté aux attentes des locataires en proposant des logements individuels groupés.
- De créer un nouveau lotissement en viabilisant une douzaine de parcelles

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 962 813,51 €.

Des travaux d'aménagement sont prévus pour 135 000€.

En recettes, sont prévues une subvention du Budget général de 386 113,51€ (dotations pour provision), une subvention de l'Agglomération Bressuirais de 60 000€ puis 35 200€ de subvention de Deux Sèvres Habitat.

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 827 813,51 €.

La section retrace des opérations de stock avec la section de fonctionnement.

8 -Présentation du Budget Régie «Production énergie photovoltaïque» 2021

Ce budget a été créé en 2010 pour mise en service d'une unité de production Jules Ferry (école) et vente d'énergie au distributeur local.

En 2012 cette régie est créée en simple autonomie financière.

Depuis, des nouveaux équipements ont été réalisés : salle virollet, écoles maternelles et élémentaires Nord, presbytère St Melaine.

En 2020, des panneaux ont été installés sur le nouveau complexe sportif la Ronde et en 2021, des panneaux sont installés sur les nouvelles halles et la nouvelle mairie.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 66 305,36 €.

La section concerne la revente d'électricité.

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 73 994,99 €.

Cette section concerne principalement des travaux sur la nouvelle mairie.

9 -Présentation du Budget Régie **« Production chaleur bois» 2021**

Ce budget a été créé en 2012 pour travaux et mise en place d'une chaudière bois.

Cet équipement permet de chauffer plusieurs équipements sur la commune.

- **Section de fonctionnement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 246 575,57 €.

Les dépenses de fonctionnement retracent essentiellement des achats de plaquettes bois et des charges d'entretien de la chaudière.

La vente chaleur bois vient équilibrer la partie dépense de fonctionnement.

- **Section d'investissement**

Elle s'équilibre en recettes et dépenses à 133 699,57 €.

Cette section concerne le remboursement des emprunts et à supporter en 2020 une extension de la conduite de fumée.